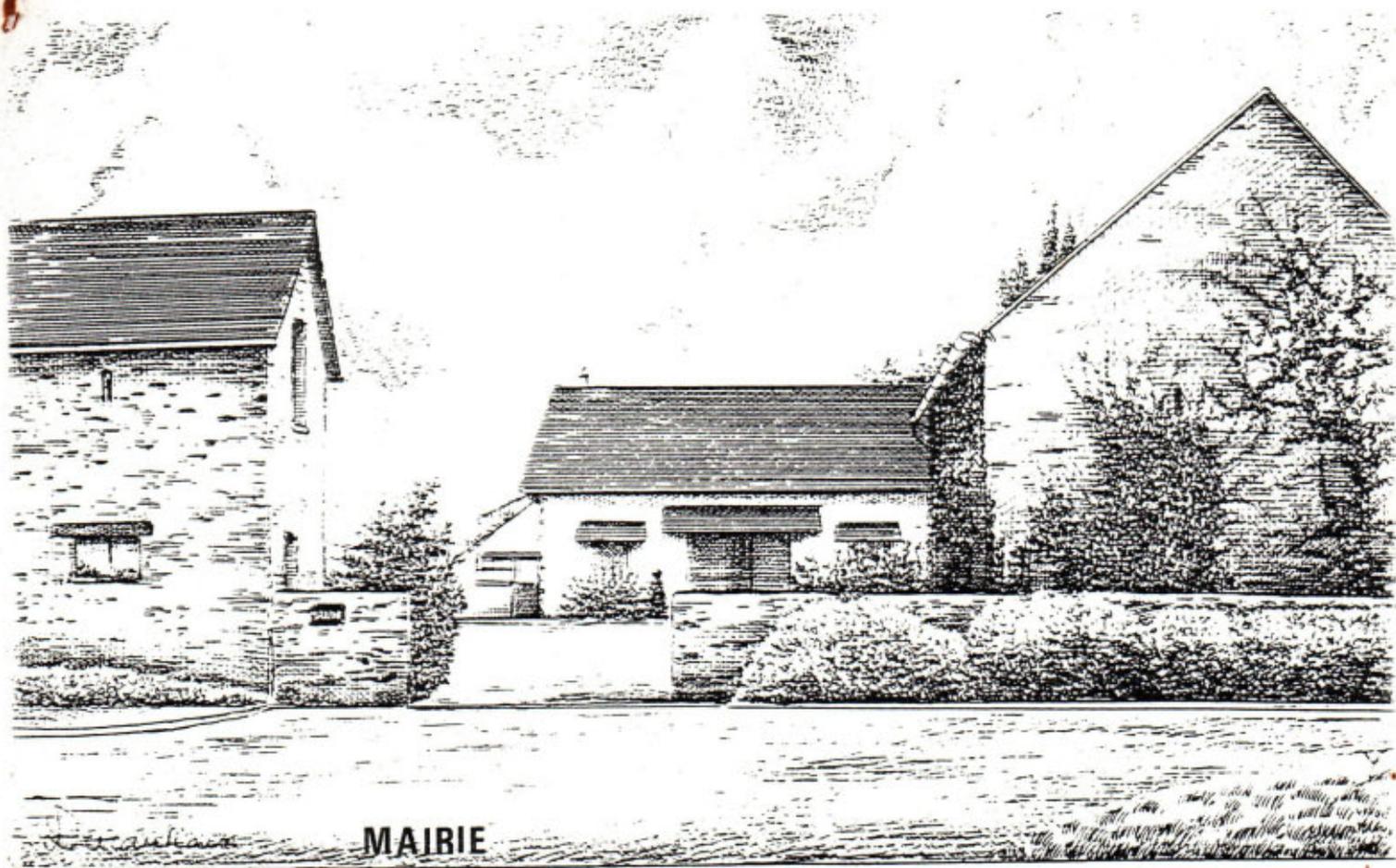


# BULLETIN

# MUNICIPAL

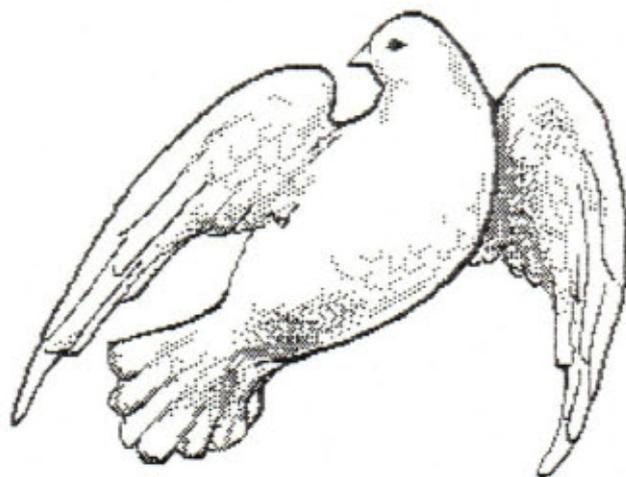


LOUVIGNE

No. **20**

JAN VIER 1993

La MUNICIPALITE  
vous offre ses  
MEILLEURS VŒUX  
pour  
L'ANNEE 1993



**EXTRAIT DES DECISIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**COMPTE ADMINISTRATIF 1991**

**BALANCE GENERALE**

LIBELLES	Prévu	Réalisé	Restes à réaliser
dépenses	4 002 524,00	3 145 211,83	414 818,92
Dépenses de fonctionnement	1 853 595,00	1 411 570,08	/
Dépenses d'investissement	2 148 929,00	1 733 641,75	414 818,92
recettes	4 155 576,00	3 286 136,49	737 242,00
recettes de fonctionnement	1 853 595,00	1 872 901,82	/
recettes d'investissement	2 301 981,00	1 413 234,67	737 242,00
Excédent global de clôture	153 052,00	140 924,66	463 347,74

Comme l'année précédente la pression fiscale est élevée et l'endettement a augmenté.

L'explication est fournie par la construction de la salle de loisirs et l'aménagement des abords de celle-ci et la nécessité des équipements en matériel.

Pour la partie relative aux charges et produits de fonctionnement de l'exercice on peut constater une évolution raisonnable des charges et des recettes courantes.

**\* EXONERATION TAXE FONCIERE**

L'article 109 de la Loi des Finances pour 1992 institue un dégrèvement temporaire de taxe foncière sur les propriétés non bâties, en faveur des jeunes agriculteurs installés à partir du 1er Janvier 1992. Cette exonération est décidée à l'initiative des collectivités locales.

Le Conseil Municipal de Louvigné, après étude d'une simulation portant sur les 5 prochaines années, a décidé d'accorder l'exonération pour l'année 1993, aux jeunes agriculteurs qui bénéficient de la dotation jeunes agriculteurs. Le Conseil Municipal pourra délibérer sur la prorogation de cette décision avant le 1er Juillet de chaque année.

**\* AGENCE POSTALE**

Le Contrat de travail de l'agent de bureau de la poste est renouvelé pour une durée de 6 mois à compter du 2 Juillet 1992 et pour une nouvelle durée de 6 mois à compter du 3 Janvier 1993. La durée mensuelle de travail reste fixée à 40 heures.

**\* SALLE DE LOISIRS**

Le Conseil Municipal a décidé d'appliquer une augmentation "d'environ" 10 % sur les tarifs de location de la Salle de Loisirs à compter du 1er Janvier 1993 soit :

TARIF 1 :	SOIREE PUBLIQUE : de 8 h à 2 h le lendemain
:	SOIREE PRIVEE : de 8 h à 5 h le lendemain
:	MARIAGE : de 20 heures à 5 h. le surlendemain
TARIF 2 :	JOURNEE : de 7 h à 19 h
:	SOIREE PUBLIQUE : de 14 h à 2 h le lendemain
:	SOIREE PRIVEE : de 14 h à 5 h le lendemain
PERIODE ETE : du 16/05 au 30/09	
PERIODE HIVER : du 01/10 au 15/05	



**TARIFS sans CUISINE**

		ENSEMBLE GRANDE-PETITE SALLE		GRANDE SALLE		PETITE SALLE	
		ETE	HIVER	ETE	HIVER	ETE	HIVER
ASSOCIATIONS LOUVIGNE	T1	545	600	460	505	245	270
	T2	460	505	390	420	200	215
HABITANTS LOUVIGNE	T1	665	730	575	630	300	335
	T2	580	630	485	530	245	270
HORS COMMUNE	T1	1510	1665	1330	1465	725	795
	T2	1330	1460	1150	1265	605	665



**En cas d'utilisation de la CUISINE**

<b>CUISINE</b>	T1 — 440	T2 — 330
----------------	----------	----------

ST SYLVESTRE PRIVEE :	COMMUNE	HORS COMMUNE
L'ensemble	1 650	4 180
petite salle	1 100	1 650

FORFAIT WEEK-END : 20 heures le vendredi à 20H. le dimanche

Habitants de Louvigné	1 770 (été)	1 900 (hiver)
Hors commune	3 465 (été)	3 770 (hiver)

D'autre part le Conseil Municipal a réalisé l'achat de 70 couverts complets qui peuvent être mis à disposition des usagers de la salle.

Un tarif forfaitaire est fixé comme suit :

- 100 F. si location de la petite salle
- 200 F. si location de la grande salle

Quant à l'utilisation de la salle, il est vivement souhaité que chacun se sente **responsable** du bien commun et maintienne, autant que faire se peut, cette salle dans un état "agréable à l'oeil" (éviter les scotch sur les peintures, l'affichage "Sauvage".....)

#### **\* CARREFOUR ET PLACE DES SPORTS**

La Commission voirie, en collaboration avec les services techniques de la Direction départementale de l'équipement, a procédé à l'étude de l'aménagement de cet espace :

- Amélioration de la sécurité au niveau carrefour :
  - après avoir envisagé deux solutions différentes, le Conseil Municipal se prononce pour une période transitoire d'essais avec déplacement du stop et balisage provisoire. Les conclusions tirées de cette période probatoire aideront à prendre une décision en connaissance de cause.
- Installation de pare-ballons
  - Une première tranche de travaux, derrière l'ancien terrain de football a été réalisée en novembre
  - une seconde tranche, à proximité du terrain de basket est programmée pour fin d'année 1992.

#### **\* AFFAIRES SCOLAIRES**

- Les effectifs inscrits à la rentrée scolaire 1992
  - 24 en maternelle
  - 54 en primaire, n'ont pas permis de conserver une classe. Une délégation de la municipalité (Mr. le Maire - Mr LE GALLIOT) et des écoles (Mle LIVET - Mme TREMBLAY) a été reçue en Juillet par Monsieur PLATEL, représentant Mr. l'Inspecteur d'Académie, afin de tenter de conserver cette classe. Seul un engagement a été pris concernant une aide pour élèves en difficultés.

#### **\* PLAN d'OCCUPATION DES SOLS**

La procédure de révision du plan d'occupation des sols est en cours. La prochaine étape, enquête publique, se déroulera courant du 1er semestre 1993.

**\* BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1992**

**BALANCE GENERALE**

Libelles	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	459 185,00	459 185,00
Section d'investissement	927 698,00	1 028 506,00
<b>RESULTAT GLOBAL</b> excédent		100808,00

A titre exceptionnel, le Conseil Municipal a décidé d'allouer une subvention, aux sinistrés des inondations du Sud-Ouest, d'un montant de 1 000 F.

Par ailleurs, le nombre des licenciés en section tennis de table allant croissant, l'achat d'une table supplémentaire (2.500F.) s'est avéré nécessaire.

**\* ECLAIRAGE PUBLIC**

Le Conseil Municipal, soucieux d'améliorer la sécurité aux entrées du bourg, a décidé l'installation de candélabres à l'entrée du lotissement de l'Angelière et au niveau du carrefour Route d'Argentré, rue du Prieuré, chemin des Arcis.

LA  
VIE  
DES  
ASSOCIATIONS

## COMITE DES FETES DE LOUVIGNE

Le Comité vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année et vous offre tous ses Meilleurs Voeux pour 1993.

Voici la composition de notre bureau suite à l'assemblée générale :

Président : Yves LAPIERRE

Vice-Président : Daniel HOUDAYER

Secrétaire : Colette LE GALLIOT

Trésorier : Sylvain LELOUP

Secrétaire - Trésorier Adjoint : Alain MOUSSAY

Membres : Guy BOUVET - Jean-Pierre DELIGEON - Alain DUBOIS - Stéphane FOUILLEUL - Marcel GOUGEON - Maryvonne GUIBERT - Jean-Bernard LE GALLIOT - Xavier LEBLAIS - Christian LEPECQ - Yvette LEROUGE - Philippe MONNIER - Jean MOUSSAY - Françoise PEYLET - Serge ROUSSELET et Annick VALLEE

Le comité remercie Claude RABOT qui pour des raisons professionnelles a souhaité quitter le groupe au sein duquel il a été membre actif pendant 9 années dont 3 en tant que Président.

Le Comité souhaite la bienvenue à mesdames Colette LE GALLIOT et Yvette LEROUGE.

Voici notre programme pour l'année 1993 :

13 et 20 Février 1993 : soirée cabaret (Du Rire en perspective)

5 Juin 1993 : Concours de boules

Soirée dansante gratuite

6 juin 1993 : Jeux inter-quartiers

25 Septembre 1993 : Diner dansant

Nota : pour nos soirées "Cabaret" :

Les réservations se feront au Café BESCHER. Vous avez le choix entre ces deux dates 13 ou 20 Février 1993.

Nous vous demandons dès début janvier, de réserver vos billets, le nombre de places étant limité.

Merci à Tous

Le Comité

CLUB DE L'AMITIE

Notre Club et ses 65 adhérents, avec ses manifestations, a pu offrir quelques sorties - repas - pique-niques au cours de l'année pour le grand plaisir des participants.

Pré-Retraités et Retraités venez nous rejoindre, vous serez bien accueillis au sein de notre groupe.

ACTIVITES 93

Assemblée générale le 6 Janvier 1993

Concours de belote les 27 et 28 Février 1993

Bal : les 20 Avril - 29 Juin et 29 Aout, 1993.

Le Club de l'Amitié vous offre ses Meilleurs Voeux pour cette nouvelle année.

Le Bureau

AMICALE DES ANCIENS D'AFRIQUE DU NORD  
de LOUVIGNE

*Les Anciens d'Afrique du Nord de Louvigné sont heureux de pouvoir vous transmettre tous leurs voeux les meilleurs pour cette année 1993 qui commencera dans la joie de se revoir tous et toutes, habitants de Louvigné et d'ailleurs, le 2ème vendredi de mars à 20 heures pour notre*

**GRAND CONCOURS ANNUEL DE BELOTE.**

*rendez-vous à ne pas manquer le vendredi 13 mars 1993*

*salle des Loisirs !*

*Nous comptons sur vous nombreux comme à l'accoutumée (notez que c'est un jour de chance !).*

*Le bar et ses sandwiches sauront vous stimuler.*

*Amicalement.*

*Les A.F.N.*

## A.S. LOUVIGNE SECTION TENNIS

Le bilan de cette section est satisfaisant. Le nombre de membres pratiquant est stable, aux environs de 70.

Quand le temps le permettait, le court était régulièrement occupé. Ces dernières semaines, il y avait des réservations.

### Tournoi interne :

- 37 participants (hommes, femmes et enfants), c'est-à-dire une augmentation par rapport à l'année précédente.
- Vainqueur masculin : GENDRON Anthony
- Vainqueur féminin : TREMBLAY Annick
- Vainqueur garçons : ROUSSEL Nicolas
- Vainqueur filles : ROUSSEL Sophie

### Tournoi BAZOUGERS-LOUVIGNE

Il a eu lieu cette année à LOUVIGNE pendant le dernier week-end d'août et le premier week-end de septembre.

Participants de LOUVIGNE : 23 (hommes et femmes)

Les rencontres du deuxième dimanche se sont déroulées dans une bonne ambiance. Ce tournoi s'est terminé par un pot amical dans la salle des fêtes avec une remise de cadeaux de la part des deux associations.

La prochaine assemblée générale aura lieu vers la fin février. Il serait souhaitable qu'un maximum de personnes soient présentes. Il y sera question, entre autres, de modifications de points du règlement interne pour éviter certaines confusions.

Donc Venez Nombreux.

Le Président

M. COUTARD.



## A.S. LOUVIGNE TENNIS DE TABLE

De nouveaux pongistes adultes sont venus s'inscrire cette année ainsi qu'une équipe D5 supplémentaire formée avec 6 jeunes.

Il a été dommage de refuser d'autres pongistes mais les inscriptions d'équipes D5 ou autres en tennis de table sont faites à la ligue de St Berthevin en juin, donc nous ne pouvons prendre plus de joueurs que prévu.

Si pour la prochaine saison 93/94 vous êtes intéressés penchez-y vers le mois de Mai 1993. Vous pouvez également vous renseigner :

Président : Mr. BEZIER Roland tél. 43.37.37.98

Secrétaire : Mr. MOREAU André tél. 43.90.92.48

Trésorier : Mr. GUEDON Joël Place St Martin LOUVIGNE

Actuellement une vente de Pin's est en cours. le Tennis de Table vous souhaite ses Meilleurs Voeux pour l'année 1993.

Le Bureau

## A.S. LOUVIGNE SECTION BASKET



La saison a débuté il y a quelques semaines. Une seule équipe est engagée, une équipe "Benjamines". Par contre nous avons des jeunes, mini-poussines, qui se familiarisent avec le basket tous les mercredis, et, qui pourront évoluer dans le championnat de jeunes, la saison prochaine.

L'entraînement est assuré par Christelle ROUSSELET pour les benjamines, et, par Michel COUTARD pour les mini-poussines.

Christelle manage l'équipe benjamine.

Deux stages d'arbitres ont été suivis, le premier par Patricia COQUELIN, le second par Christelle ROUSSELET. Au cours des prochains matches, elles pourront commencer à arbitrer avec les conseils précieux de Michel COUTARD.

Deux joueuses ont été prêtées à d'autres clubs, il s'agit de :

- Delphine AUBRY à BONCHAMP
- Anita GENDRON à SOULGE

Le Bureau vous souhaite ses Meilleurs Voeux pour l'année 1993.

Le Bureau

## A.S. LOUVIGNE SECTION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

23 personnes assidues participent activement aux cours de gymnastique donnés par Madame PERAIS à la salle des loisirs. Le rendez-vous est fixé tous les lundis à 19 heures 45 pour une heure de mise en forme.

### Responsables du Bureau

Présidente : Annick TREMBLAY

Trésorière : Marie Odile PLANCHENAU

Secrétaire : Patricia AUBRY

Avec nos Meilleurs Voeux sportifs.

La Présidente

**L'ASSOCIATION DES JEUNES DE LOUVIGNE**  
**"L'A.J.L."**

A la suite de la venue des Allemands de BABENHAUSEN les 29 et 30 MAI 1992, les jeunes de LOUVIGNE ont décidé de créer une association afin de poursuivre les échanges avec des jeunes de BABENHAUSEN, voire d'autres villes d'ALLEMAGNE ou d'EUROPE.

Ainsi, cette association organisera des manifestations à LOUVIGNE dans le but de récolter des fonds pour permettre le départ vers BABENHAUSEN de jeunes LOUVIGNEENS l'année prochaine.

La constitution du bureau est la suivante :

Président : Anthony ROUSSELET  
Vice-Président : Cédric LEBLANC  
Secrétaire : Patricia COQUELIN  
Trésorière : Stéphanie PLUMAS  
Vice-Trésorière : Christelle ROUSSELET

L'Association vous adresse ses Meilleurs Voeux pour l'année 1993.

Le Bureau

**ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES**

Au cours de l'Assemblée Générale du 18 Septembre 1992, le bureau a renouvelé quatre de ses membres.

Ont été élus :

Président : Mr. FOUILLEUL Stéphane  
Vice-Président : Mr. LOLLIVIER Loïc  
Trésorière : Mme BOULAND Mauricette  
Secrétaire : Mme BRUNEAU Jeanine  
Secrétaire-trésorière adjointe : Mme HACQUIN Yolande  
Membres : Mmes PEYLET Françoise - BOUHOURS Nicole - Mrs MORIN Daniel et  
GARANGER Vincent

Les membres du bureau remercient les parents, amis, ainsi que tous les Louvignéens présents à la Soirée "Coq au Vin"

Dès à présent retenez la date du 20 Novembre 1993 pour une prochaine soirée "Coq au Vin".

MEILLEURS VOEUX A TOUS  
- 11 - Le Bureau

**L' A. S. LOUVIGNE SECTION FOOTBALL  
VOUS PRESENTE SES MEILLEURS VOEUR  
POUR L'ANNEE 1993.**

**et vous propose  
le SAMEDI 23 JANVIER  
à partir de 20 H  
SALLE des LOISIRS**

**SOIREE COUSCOUS  
SOIREE DANSANTE  
AVEC ORCHESTRE**

**L'A.S. LOUVIGNE SECTION FOOTBALL VOUS PROPOSE CETTE SOIREE POUR  
REEMPLACER LA VENTE HABITUELLE DES CARTES ET CALENDRIERS.**

**LES TICKETS DE RESERVATION SONT EN VENTE AU PRIX DE 60 F (30F -12ans) chez**

- Madame BESCHER ( bar tabac)
  - Monsieur MESLET ( épicerie )
- réservez avant le 19 janvier

**N.B : vous aurez choix entre "couscous" ou "assiette anglaise"  
VENEZ NOMBREUX ; INVITEZ VOS AMIS**



# VIÊT VÔ ĐẠO

ARTS MARTIAUX VIETNAMIENS

越  
武  
道



COURS : LUNDI de 18h à 21h.

MERCREDI de 18h à 21h.

à la SALLE DES FÊTES DE LOUVIGNÉ

Cours effectués par un Ceinture Noire 1<sup>ère</sup> DANG.  
de L'Union Française de VVD.



Pour tous renseignements s'adresser à la Salle de Loisirs aux heures de cours

# L'aménagement rural en Pays de la Loire.



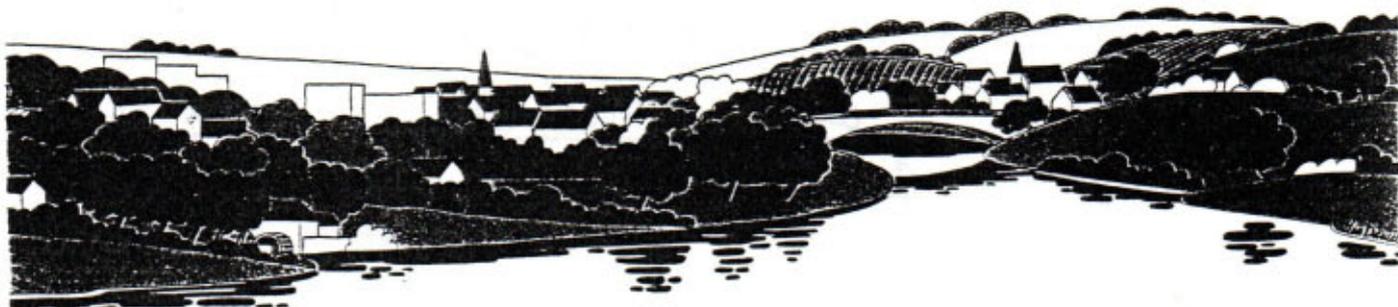
## LES CONTRATS RÉGIONAUX DE DÉVELOPPEMENT.

*“Le véritable problème de l'espace rural est de surmonter l'étroitesse des limites rurales qui, dans l'Europe, place la France dans une situation défavorable. La solution passe par le développement de la coopération intercommunale...”*

*Les lois de décentralisation donnent expressément aux Régions la responsabilité de l'aménagement de leur territoire. Ce sont donc elles qui doivent veiller à la survie de la partie rurale de ce territoire...*

*Toute politique efficace d'aménagement rural passe par la coopération entre collectivités pilotées par la Région, ce que nous avons fait depuis plus de 10 ans avec la politique des Contrats de Pays, et ce que nous poursuivons avec les Contrats Régionaux de Développement...”*

Olivier GUICHARD  
Extrait du discours prononcé lors du  
Colloque Aménagement Rural 1987





## LES CONTRATS REGIONAUX DE DEVELOPPEMENT

Outils au service du monde rural mis au point conjointement par un pays et la région. Les actions financées visent à maintenir ou à développer le potentiel démographique et économique des communes rurales et la qualité de la vie des habitants

Afin de bénéficier de ces actions, depuis 1988, 19 communes situées dans la périphérie lavalloise se sont regroupées. Il s'agit de : AHUILLE - ARGENTRE - BONCHAMP LES LAVAL - CHALONS DU MAINE - CHANGE - LA CHAPELLE ANTHENAISE - ENTRAMMES - FORCE - L'HUISSERIE - LOUVERNE - LOUVIGNE - MONTFLOURS - MONTIGNE LE BRILLANT - NUILLE SUR VICOIN - PARNE SUR ROC SAINT BERTHEVIN - SAINT GERMAIN LE FOUILLOUX - SAINT JEAN SUR MAYENNE et SOULGE SUR OUETTE. LAVAL, commune de plus de 30 000 habitants, ne pouvant bénéficier de ces aides.

Ces communes sont irriguées par La Mayenne, L'Ernée, Le Vicoin, La Jouanne et L'Ouette d'où le nom de "PAYS DES 5 RIVIERES" qui s'est transformé en " LES CINQ RIVIERES PAYS DE LAVAL " afin de mieux le situer géographiquement.

Un contrat dure 5 ans. Aussi, aujourd'hui nous entamons le deuxième. Ce deuxième contrat s'est fixé 3 axes prioritaires :

- Activités économiques
- Agriculture et environnement
- Logement et cadre de Vie

Le tableau à suivre vous donnera les différentes aides possibles. Vous pouvez être concerné. Aussi pour tous renseignements adressez-vous au Bureau du Syndicat de Pays : Mairie de BONCHAMP LES LAVAL où à votre MAIRIE.

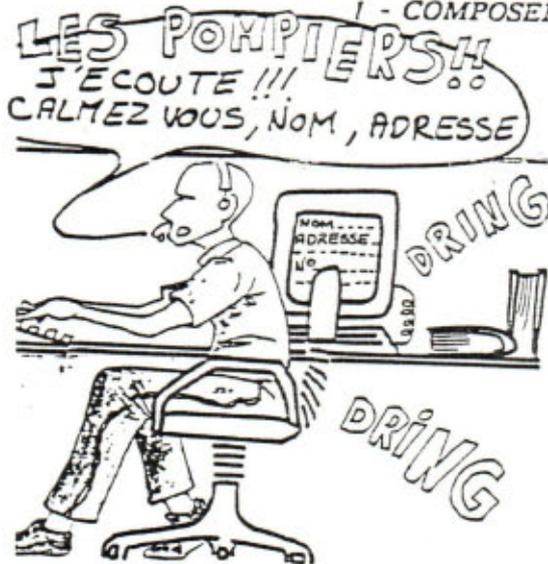
<u>ECONOMIE.</u>	BENEFICIAIRES	OBJET	AIDE
<u>Soutien aux entreprises</u> - maintien des activités	Artisans Commerçants	Réhabiliter les locaux - créer de nouvelles surfaces	20 % des travaux plafond 40000 F.
- Prêt d'honneur à la création d'activités;	"	Création Reprise d'une première ou d'une dernière activité de la commune	30 % des investissements plafond 20 000 F. + 10 000 F. par emploi créé (maxi 5)
<u>Développement des infrastructures nécessaires</u>	Commune	Création d'ateliers relais	30 % des Travaux plafond 880000F
- Ateliers communaux - Zone activités intercommunale	Regroupement de Communes	Création de zones d'activités intercommunale	Acquisition et viabilisation de la zone
<u>Formation professionnelle</u>	Créativités d'entreprises Artisans commerçants Agriculteurs - salariés	Stages voyages d'études-Mission de suivi	30 % plafond 3 500 F.
<u>Promotion Pays</u> - Promotion communication	Le Pays	Faire connaître les structures et les aides à l'implantation et au développement	350 000 F.
<u>AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT</u>	Agriculteurs	diminuer le coût de production réduire l'impact des engrais et fumures sur l'environnement	110 000 F.
Campagnes d'analyse des sols et plan de fumure	Agriculteurs	Diagnostic pour amélioration des bâtiments d'élevage - travaux d'aménagement	50 % plafond 30 000 F.
Aménagement des bâtiments agricoles	Commune	restauration et création de logements neufs locatifs	10 % plafond 20 000Fpar logement
<u>LOGEMENT CADRE DE VIE</u> Logement locatif	Commune	Réfléchir sur les problèmes de sécurité en y associant l'embellissement du bourg.	30 % de l'étude
Etude Sécurité Embellissement	Commune		



# NUMERO UNIQUE D'APPEL DE VOS SAPEURS-POMPIERS

## COMMENT DONNER L'ALERTE ?

### 1 - COMPOSER LE 18 :



FRANCE TELECOM achemine tous les appels émanant des communes mayennaises en un point unique dénommé Centre de Traitement des Alertes (C.T.A.). Ce centre, placé sous l'autorité du Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours, est à l'écoute 24 heures sur 24. Il est également chargé de transmettre l'alerte au Centre de Secours territorialement compétent et de suivre les opérations.

**ATTENTION :** le 18 est converti automatiquement en un numéro à 8 chiffres. Cette opération prend quelques secondes pendant lesquelles le message suivant est diffusé par FRANCE TELECOM : "Vous avez demandé les Sapeurs-Pompiers, ne quittez pas". Surtout ne raccrochez pas, vous perdriez trop de temps.

### 2 - INDIQUER CLAIREMENT AVEC CALME :



- la nature de l'événement  
- feu, accident de la route, inondation, etc..
- les facteurs aggravants ou annexes  
- nombre de victimes, nombre de véhicules, présence de matières dangereuses, risques d'effondrement, etc...
- la localisation précise :  
- rue et numéro, route (n° des voies), carrefour, commune, lieu-dit, point de repère particulier, l'étage, le nom du sinistré.
- votre identité, le numéro de téléphone utilisé même s'il s'agit d'une cabine publique.
- NE RACCROCHEZ JAMAIS LE PREMIER.**
- Dans la mesure du possible, lorsque le lieu du sinistre est éloigné de la voie principale, dépêcher quelqu'un pour guider les secours.

**NOTA :** Dans un avenir proche, le Centre de Traitement de l'Alerte sera doté d'un système permettant l'identification du numéro téléphonique de l'appelant et de localiser les auteurs d'alertes non motivées.



## ETAT CIVIL ANNEE 1992

### NAISSANCES

\*\*\*\*\*

CHESNEAU	Soizic	Résidence du Prieuré	30 JUILLET 1992
DEUIL	Jean-Charles	La Durie	11 NOVEMBRE 1992
DRUGEOT	Tanguy	Bécheveau	16 NOVEMBRE 1992
HAMADAINÉ	Jimmy	Les Logis du Pré de la Fontaine	04 MAI 1992
JARDIN	Gaëlle	Les Logis du Pré de la Fontaine	24 JUIN 1992
LANDAIS	Amand	Résidence l'Angelière	19 MAI 1992



### MARIAGES

\*\*\*\*\*

MEZIERE Christian	et	PLANCHENAUT Marie - Claude	18 AVRIL 1992
LANDELLE Thierry	et	LAUBE Christine	9 MAI 1992
CRIBIER Philippe	et	CHEVALIER Myriam	12 SEPTEMBRE 1992
GRUAU Eric	et	GREGORZECK Aude	18 SEPTEMBRE 1992

## CALENDRIER DES FETES 1993

- 23 JANVIER : FOOTBALL soirée Couscous
- 13 FEVRIER : COMITE DES FETES : soirée Cabaret
- 20 FEVRIER : COMITE DES FETES : soirée Cabaret
- 27 FEVRIER : CLUB de l'AMITIE : Concours de Belote
- 28 FEVRIER : CLUB de l'AMITIE : concours de Belote
- 12 MARS : A.F.N. : Concours de Belote
- 27 MARS : A.P.E : Loto
- 20 AVRIL : CLUB de l'AMITIE Bal
- 5 JUIN : COMITE DES FETES Concours de Boules - Soirée dansante gratuite
- 6 JUIN : COMITE des Fêtes : Jeux Inter-quartiers
- 20 JUIN : FETE DE L'ECOLE
- 29 JUIN : CLUB de l'AMITIE : Bal
- 29 AOUT : CLUB de l'AMITIE : Bal
- 25 SEPTEMBRE: COMITE des FETES : diner dansant
- 20 NOVEMBRE: AP.E. : "Coq au Vin"

à détacher

